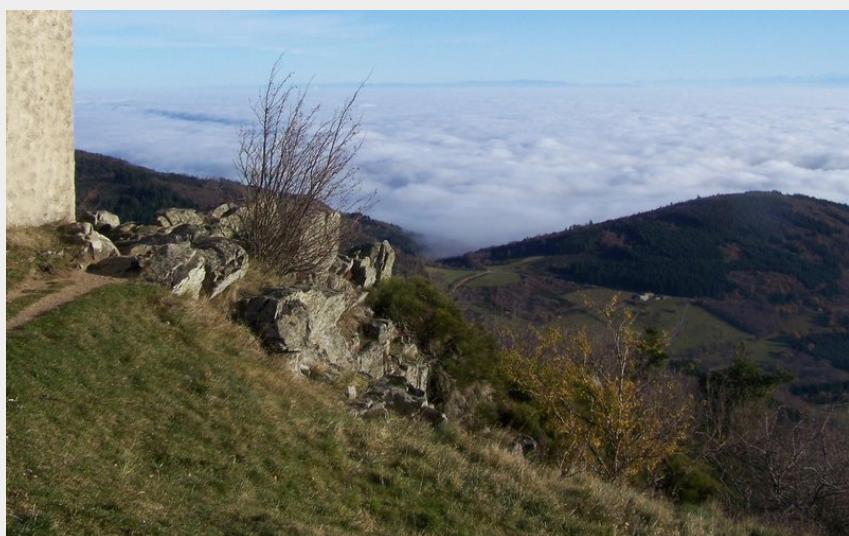
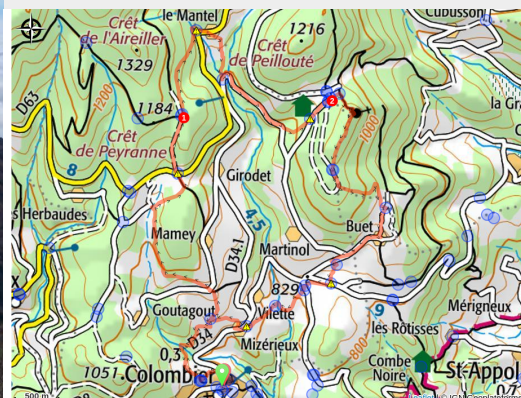


La Chapelle de Saint-Sabin - sentier n°4



Chapelle Saint-Sabin (Mairie Colombier - Nicole Morelon - Carole Mabilon)



Chapelle Saint Sabin, actuelle chapelle édifée au 17ème siècle, lieu de pèlerinage.

On invoquait le Saint pour la réussite des vers à soie, on y cueillait l'herbe de Saint Sabin ou Alchémille des Alpes pour la protection du bétail.

Enceinte de pierres extraites des chirats, datée entre 2500 et 500 avant J.-C.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 16.4 km

Dénivelé positif : 668 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

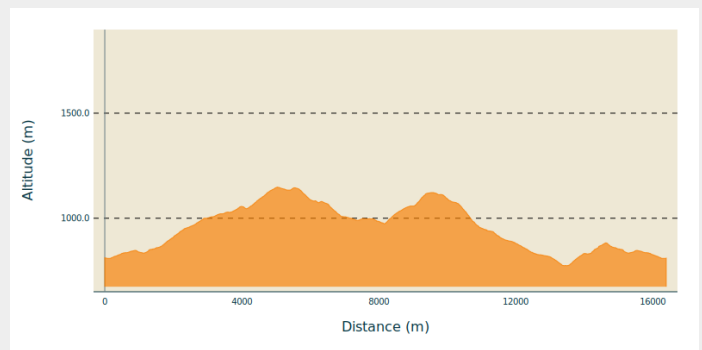
Itinéraire

Départ : Colombier - Le Bourg

Arrivée : Colombier - Le Bourg

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 774 m Altitude max 1148 m

Suivre le sentier n°2 jusqu'au carrefour du Crêt de Peyranne (1140 m).

1) Partir à droite en suivant le balisage équestre (rond orange). Arrivé à la D 63, plonger dans “le Mantel” pour rejoindre la petite route, la quitter à la Couette pour monter au parking de Saint-Sabin.

2) Prendre alors le balisage du pédestre n° 3 du Parc (marron et blanc) qui monte à la Chapelle, avant de redescendre sur “Buet” puis “Le Sauzet” que l'on quitte par un petit chemin sur la gauche puis de suite à droite au carrefour avec le pédestre n°6 du Parc, en direction du Mas du Cheval et du Moulin Méa. Remonter par la petite route jusqu'à la D 34a, traverser “Mizérieux”, monter aux mines avant de redescendre sur Colombier par le chemin suivi à l'aller.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

Consultez la météo avant chaque départ

Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent

Gardez les chiens en laisse

N'allumez pas de feu

Rempportez vos déchets

Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le 18 ou le 112.

Comment venir ?

Transports

Bus L12, Point d'arrêt à Colombier : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne>